

Infos Inscription

Préinscription jusqu'au 11 mars 2012

35 km trail : 17 euros (porte-boisson obligatoire)

15 km trail : 14 euros

15 km marche : 9 euros (âge minimum 12 ans)

Prix du repas de midi (à réserver) : 10 euros

Internet www.raidlight.com/inscriptions **Nouveau !**

Courrier Bulletin d'inscription à renvoyer à :
MARILLAT Marie-Laure
67 impasse des terrasses de Muzias, 38210 CRAS

(accompagné du règlement et de la copie de licence ou de certificat médical, et chèque à l'ordre de CMI TULLINS)

Inscription sur place à Parménie: (majoration de 3 €)

Nouveau ! 17 mars de 17h à 19h30
18 mars à partir de 7h30

Itinéraire

- De Grenoble, prendre l'A48 direction Lyon, puis l'A49, sortie 11 (Tullins)

- De Valence, prendre la RN532 puis l'A49, sortie 11 (Tullins)

- De Lyon, A43 puis A48. Prendre la sortie 9 (Paladru), puis direction Tullins



➔ Le départ du trail a lieu sur la Colline de Parménie (à 6km de Tullins)

Infos Pratiques

Parking (prévoir quelques minutes de marche entre le parking et le départ)
Vestiaires, douches, consigne et buvette

Remise des dossards : à Parménie
samedi 17 mars de 17h00 à 19h30 **Nouveau !**
dimanche 18 mars de 7h30 à 8h30

Départ : 8h30 pour le 35km et les marcheurs
9h30 pour le 15km

Ravitaillements : km9 - km23 - km29 et Arrivée

Sécurité assurée par la Croix-Rouge et les signaleurs

Résultats consultables sur les sites web :

www.trailcollines.com

<http://cmt-tullins.athle.com>

Contact email : contact@trailcollines.com

Bulletin d'inscription

Sacré Trail des Collines
CMI Tullins

(à compléter et à retourner à l'adresse voir infos inscription)

Dimanche 18 mars 2012 - Colline de Parménie - Isère

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... (JJ/MM/AAAA)

Sexe : Homme Femme

Adresse :

Code Postal : Ville :

Club :

Licenciés FFA :
1/ Joindre photocopie de la licence
2/ Indiquer ici votre numéro de licence
.....
Non-licenciés : Joindre copie de votre certificat médical de non-contre indication « à l'athlétisme en compétition » ou « à la course à pied en compétition » de moins de 1 an (selon les textes légaux)

Parcours	35 km	15 km	Marche
Entourez votre choix	17 €	14 €	9 €
Repas (à réserver)	10 €		
Total à régler parcours + repas€		Règlement par chèque à l'ordre de CMI Tullins

Règlement

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du règlement ci dessous

1. Course inscrite au calendrier de courses FFA et ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 18 ans (15 Km) ou 20 ans (35 Km).
2. L'épreuve est couverte par l'assurance RC de l'organisateur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les non-licenciés doivent s'assurer personnellement et fournir un certificat médical de moins d'un an.
3. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de défaillance physique avant, pendant et après la course.
4. L'organisateur se réserve le droit d'arrêter un concurrent jugé inapte ou hors barrières horaires, les coureurs sans dossards étant interdits.
5. Les participants devront impérativement courir dans les catégories prévues pour eux, respecter le code de la route et les instructions des signaleurs.
6. Le coureur s'engage à préserver la tranquillité et la propreté des lieux traversés et autorise l'utilisation d'images de courses.
7. Cette course est un trail en semi auto-suffisance de ravitaillement et les participants doivent obligatoirement partir avec un ravitaillement personnel adapté : porte-boisson obligatoire sur le 35 km.
8. Tout litige sera tranché sans appel par la direction de course

Signature obligatoire «Règlement lu et approuvé» :

